



## La société globale du 15<sup>e</sup> siècle à 1750

Procession en l'église Notre-Dame du Sablon, en  
présence des Archiducs Albert et Isabelle.

*Tableau d'Antoine Sallaert.*

*Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts.*

© Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts.

Pilori de Bokrijk.

De schandpaal van Bokrijk.

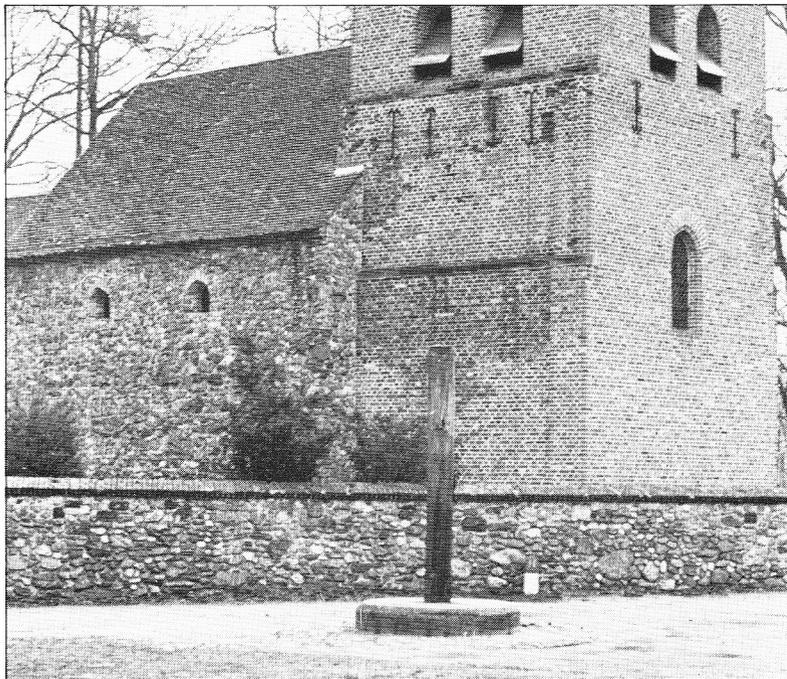
## De maatschappelijke structuur, 149 15<sup>e</sup> eeuw tot 1750

Processie bij de Zavelkerk te Brussel, in  
aanwezigheid van de Aartshertogen Albrecht en Isabella.

*Schilderij van Antoon Sallaert.*

*Brussel, Koninklijke Musea voor Schone Kunsten.*

© Brussel, Koninklijke Musea voor Schone Kunsten.



Cette illustration vous est offerte  
par les firmes dont les produits  
portent le timbre

**Artis-Historia.**

Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

offset lichtert

Deze illustratie wordt u aangeboden  
door de firma's wier produkten het

**Artis-Historia** zegel

dragen.

Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel

## La société globale, du 15<sup>e</sup> siècle à 1750

149



### Procession en l'église du Sablon en présence des Archiducs Albert et Isabelle.

Antoine Sallaert (1590-1660).  
Bruxelles, Musée d'Art Ancien.

*« Le rang dans la procession (...) exprime exactement l'estime mutuelle dans laquelle la mentalité du temps tient le corps qui défile par rapport à ceux qui le précèdent et le suivent, et dont la somme forme à peu près l'ensemble de la société urbaine telle qu'elle apparaît aux contemporains ».*

(P. Goubert).

### La société urbaine telle qu'elle se voit: des corps

Le fait urbain reste, comme au moyen âge, largement minoritaire. Les villes concentrent richesses, talents, pouvoirs et culture. Comme aux siècles précédents, l'isolement paraît inconcevable et scandaleux. Chaque homme appartient à un corps et chaque corps possède un statut, une place et un mode de vie spécifiques. Mais le dynamisme de ces groupes cède de plus en plus le pas aux règles de la tradition.

Les hommes, sous l'Ancien Régime, ne conçoivent leur existence qu'au sein de groupes. L'individualisme n'est encore la préoccupation que des hommes d'Eglise et des moralistes.

La très ancienne division de la société en noblesse, clergé et tiers, garde tout son poids à défaut de toute sa signification. Mais, en ville, ce clivage est complexifié. En effet, à l'intérieur de chacun des trois ordres, se dessinent avec une exceptionnelle netteté des corps parfaitement définis et conscients de l'être. Chaque individu appartient à un corps, à un métier par exemple. Chaque corps possède un statut juridique; est régi par des règles d'admission et par des principes hiérarchiques; a un nom, un état d'esprit, des rites, des fêtes, un saint patron, des obligations; et, surtout, a dans la ville une place qu'il revendique âprement et qu'il manifeste ostensiblement, notamment dans les grandes processions.

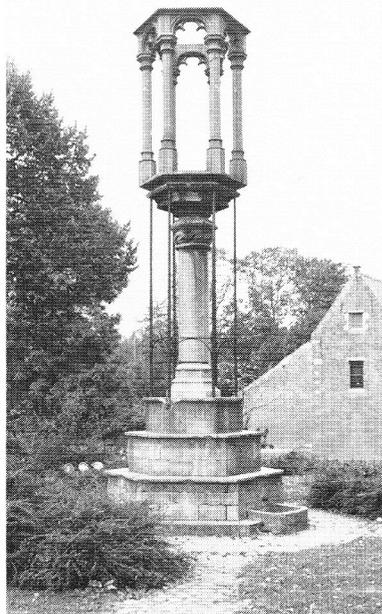
Le corporatisme modèle donc la vision qu'ont les hommes de la société dans laquelle ils vivent. Ils ont leurs solidarités, leur fierté, la certitude d'être seuls compétents dans leur domaine.

Mais, au plan économique, cet esprit de corps favorise aussi une foi obstinée dans les techniques éprouvées et, peu à peu, engendre une opposition radicale et presque malade à toute transformation. Le respect de la tradition est alors autant enraciné que ne le sera, au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècles, l'idée de progrès en Occident.

Ce respect a, en matière sociologique, une très grande implication: il assure fermement les positions acquises. En effet, dans un métier, le nombre d'ouvriers, la durée du travail et la quantité de pièces produites étaient strictement limités; les patrons les plus puissants de ce métier étaient donc assurés de garder leur prééminence sans craindre ni une mutuelle concurrence ni l'ascension de nouveaux collègues.

La Révolution française libérera juridiquement l'industrie et le commerce de toute entrave. Mais le passage d'un régime de réglementation et de tradition au monde du libéralisme et de l'initiative est bien trop fondamental pour être l'application d'une loi. Il tient à la conjonction dynamique de l'économie, de la démographie et des idées, conjonction dont les premiers effets se manifesteront à partir de 1750 environ.

F. Hiraux



*Pilori de Braine-le-Château, édifié sous Maximilien de Hornes en 1521. Les seigneurs raffermirent leurs droits de justice à l'époque moderne. Au 17<sup>e</sup> siècle, le pouvoir central qui avait besoin d'argent leur vendit même la haute justice (qui statue sur les cas graves et est habilitée à rendre des sentences de mort).*

*Le pilori était un symbole de la justice seigneuriale.*

**A lire:**

Pierre Goubert,  
**L'Ancien Régime. 1. La société,**  
Paris, A. Colin, 4<sup>e</sup> éd., 1974, coll. U.

**La communauté villageoise**

La campagne était un monde de domination.

D'un côté l'Etat, les seigneurs, les décimateurs, les spéculateurs de la ville, mais aussi quelques paysans propriétaires qui avaient le pouvoir de donner du travail.

De l'autre, les journaliers qui étaient dépendants des premiers, au sens le plus plein du terme.

L'Ancien Régime ne supprima pas le moyen âge; il mêla aux données médiévales habituellement séculaires et parfois millénaires les réalités de l'époque moderne.

C'est ainsi que l'Etat s'ajouta à la liste de ceux qui tiraient leur richesse du travail des paysans. L'économie d'ancien régime fut en effet un immense pompage économique de la campagne vers la ville. L'Etat avait rétabli les impôts au 16<sup>e</sup> siècle. L'immense majorité de la population étant paysanne, ce fut donc la campagne qui paya. Mais, sauf au 17<sup>e</sup> siècle, temps de guerres incessantes, cette imposition ne fut pas trop lourde. Les droits seigneuriaux, par contre, pesèrent de tout leur poids. Le temps ne les avait pas fait tomber en désuétude. Leur vétusté, en revanche, les rendait intolérables. L'Eglise continuait à percevoir la dîme. Ces seigneurs et ces décimateurs — à l'exception des abbayes — ne vivaient pas là où ils exerçaient leur pouvoir, mais en ville. Les plus riches bourgeois tiraient également profit de la campagne. En effet, pour faire face à toutes les impositions, c'est auprès d'eux que les communautés rurales empruntaient. Comme elles étaient insolubles, elles finissaient toujours par leur céder les terres communales.

D'autre part, les marchands des villes employaient à bon compte la main-d'œuvre rurale à des travaux de filage, tissage, clouterie... Bon nombre de négociants rachetèrent même des seigneuries à des nobles désargentés: ils y gagnaient sécurité — les fortunes marchandes étaient très instables — et respectabilité. S'enrichir par le commerce restait en effet vaguement honteux, tandis que seigneurie et noblesse étaient — à tort — confondues dans les esprits.

Les paysans se répartissaient en deux groupes inégaux. La plupart d'entre eux s'employaient comme journaliers et tâchaient d'élever quelques bêtes sur les terrains communaux et les champs en jachère. Sans réserves, ils étaient à la merci de tous les accidents, de toutes les crises. Quelques paysans, par contre, possédaient des terres et avaient des fermes. Ils connaissaient par le fait même l'indépendance et l'aisance. Ce furent eux qui poussèrent à l'abandon des règles communautaires de culture et d'élevage au profit d'un individualisme dont ils avaient tout à gagner et qui réussit au 19<sup>e</sup> siècle. Les pauvres alors émigrèrent en masse vers les villes qui s'industrialisaient.

*F. Hiraux*